



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
21 novembre 2025
Français
Original : anglais

Conférence des Parties

Trentième session

Belém, 10-21 novembre 2025

Point 8 f) de l'ordre du jour

Questions relatives au financement

Compilation-synthèse des communications biennales d'informations relatives au paragraphe 5 de l'article 9 de l'Accord de Paris, et rapport de synthèse sur l'atelier de session consacré à ces communications

Questions relatives au financement

Proposition du Président

Projet de décision -/CP.30

Compilation-synthèse des communications biennales d'informations relatives au paragraphe 5 de l'article 9 de l'Accord de Paris, et rapport de synthèse sur l'atelier de session consacré à ces communications

La Conférence des Parties,

Rappelant les articles 4 et 11 de la Convention,

Rappelant également les décisions 8/CP.26, 8/CP.28, 12/CMA.1, 14/CMA.3 et 13/CMA.5,

1. *Prend note de la compilation-synthèse¹, établie par le secrétariat, des informations contenues dans les troisièmes communications biennales soumises en application du paragraphe 5 de l'article 9 de l'Accord de Paris ;*

2. *Prend note également du rapport de synthèse² sur le troisième atelier de session biennal sur les informations que doivent communiquer les Parties conformément au paragraphe 5 de l'article 9 de l'Accord de Paris, qui s'est tenu le 20 juin 2025 ;*

3. *Prend note de la décision -/CMA.7³.*

¹ FCCC/CP/2025/2–FCCC/PA/CMA/2025/3.

² FCCC/PA/CMA/2025/5.

³ Projet de décision intitulé « Compilation-synthèse des communications biennales d'informations relatives au paragraphe 5 de l'article 9 de l'Accord de Paris, et rapport de synthèse sur l'atelier de session consacré à ces communications » proposé au titre du point 10 f) de l'ordre du jour de la septième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris.

